




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110926-16712-DE-1-1_0
Date de signature : 28/09/11
Date de réception : mercredi 28 septembre 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2011.1009**

Séance publique du

26 septembre 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : CENTRE SOCIAL CHÂTEAU DE L'HORLOGE - AMÉNAGEMENT DES LOCAUX -
SOLLICITATION DES PARTENAIRES FINANCIERS**

Le 26/09/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 20/09/2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Christine BERNARD à Mme Charlotte BENON, M. Gérard BRAMOULLÉ à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Brigitte DEVESEA à M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Gérard GERACI à M. Alexandre GALLESE, M. Christian LOUIT à M. Stéphane PAOLI, M. Henri MATAS à Mme Liliane PIERRON, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à Mme Fleur SKRIVAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Laurent DILLINGER, Mme Catherine RIVET-JOLIN à Mme Danièle BRUNET, Mme Catherine SILVESTRE à M. Francis TAULAN

Excusés sans pouvoir :

M. Lucien AMBROGIANI, M. Robert FOUQUET, M. André GUINDE, Mme Sophie JOISSAINS, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Victor TONIN

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture

- Politique de la Ville

Direction de la Politique de la Ville

**RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 26/09/11**

RAPPORTEUR : Mme Maryse JOISSAINS MASINI

-

Politique Publique : RENFORCEMENT DE LA PROXIMITE ET POLITIQUE DE LA VILLE**OBJET** : CENTRE SOCIAL CHÂTEAU DE L'HORLOGE - AMÉNAGEMENT DES LOCAUX -
SOLLICITATION DES PARTENAIRES FINANCIERS - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Ville d'Aix-en-Provence, soucieuse de répondre aux besoins et attentes des habitants, a engagé, depuis de nombreuses années, d'ambitieux programmes de construction et de réhabilitation de locaux au bénéfice des centres sociaux et équipements de proximité de son territoire.

C'est pourquoi, la Ville a construit un nouvel équipement intergénérationnel à vocation sociale au Sud du Jas de Bouffan qui compte près de 24 000 habitants et dont les signes de fragilités socio-économiques ont été mis en exergue par l'étude cartographique réalisée avec les partenaires de la Convention Cadre des Centres Sociaux (C.C.C.S.) des Bouches du Rhône (*Caisse d'Allocations Familiales/État/Conseil Général*).

Afin de confier la gestion de ce futur Centre Social (*agrément CAF prévu en 2012*) à une association représentative des habitants de cette zone de vie sociale, il est proposé de mener une mission de préfiguration durant l'année 2012.

Cette démarche pertinente et novatrice pourrait être assurée par un opérateur reconnu et désigné par les partenaires de la C.C.C.S qui devra fédérer l'ensemble des acteurs socio-éducatifs et mettre en place toutes les conditions favorables à la création d'une entité capable de répondre aux besoins non satisfaits des familles du Sud du Jas de Bouffan.

Concomitamment des activités éducatives, culturelles, de loisirs et d'insertion sociale et professionnelle seront développées pour les familles (*ALSH, sorties familiales, permanences sociales, ateliers artistiques...*).

Il s'agit donc d'aménager et d'équiper les locaux de cet équipement intergénérationnel au Château de l'Horloge dont le montant est estimé à 68 944,40 € TTC et dont la superficie totale est d'environ **1 180 m²**, répartie comme suit :

- Un accueil général et pôle administratif : **131 m²**
- Un Centre Aéré – Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour les enfants de 3 à 12 ans, un espace permanence associatives, une Salle informatique Jeunes, une salle d'activités Familles : **369 m²**
- Une "maison des familles" : **497 m²**
- Une cafétéria et une salle d'activité : **156 m²**

Aussi, compte tenu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le projet global de création et d'aménagement du centre social Château de l'Horloge ;
- **AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à solliciter les subventions auprès des partenaires financiers ;
- **AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette opération ;
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale à faire recette de ces subventions.

**2011.1009 - CENTRE SOCIAL CHÂTEAU DE L'HORLOGE - AMÉNAGEMENT DES
LOCAUX - SOLLICITATION DES PARTENAIRES FINANCIERS**

Présents et représentés	: 48
Présents	: 37
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 48
Pour	: 48
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 28/09/2011
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**